

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [Corinne Ward](#)

<https://www.cadre21.org/membres/1087ac673c943cb4b12f872a>

Date d'obtention : 2024-10-11 18:16:42

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

L'intervention sexto est réservée aux intervenant(es) travaillant dans une école secondaire. La trousse sexto nous permet d'intervenir rapidement et efficacement lorsqu'une situation de sextage est dénoncée.

Première chose à faire lorsqu'on nous dénonce une situation, c'est de rencontrer la personne qui dénonce en remplissant la grille de questions qui se trouve dans la trousse sexto. S'il y a d'autres personnes concernées par cette situation, je dois les rencontrer tous individuellement en remplissant la grille de question également. Si j'ai un doute qu'il y a possession d'images de pornographie juvénile dans les cellulaires des personnes concernées, il faut prendre le cellulaire et le mettre dans le sac scellé, prévu à cet usage.

À la fin de notre intervention, lorsque nous avons recueillis toutes les informations, on interpelle les policiers qui vont prendre en charge la suite de l'intervention.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

La formation sexto va me permettre de faciliter et d'orienter mes interventions lorsque je suis confrontée à une situation de sextage, puis je vais savoir quoi faire grâce à l'aide-mémoire et à la trousse d'intervention sexto. Je serai aussi rassurée d'intervenir de façon légale.

Faire de l'éducation et de la sensibilisation auprès des jeunes sur le sextage.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

D'éviter de faire des commentaires et de juger les personnes concernées. Il est important d'assurer la confidentialité et l'intégrité (ne pas chercher à voir les photos et ne pas diffuser les informations recueillies).